

Cimetière communal de Villetaneuse

Situation, enjeux urbains
et d'aménagement des cimetières



Directeur de la publication: Francis Rol-Tanguy

Directrice de la rédaction: Dominique Alba

Étude réalisée par: Emmanuelle Roux et Véronique Dorel, Mélanie Guilbaud, Michèle-Angélique Nicol, Aurore Pitel, Pauline Virot et Gian Marco Vidor (Centre d'Histoire des Emotions, Institut Max Planck pour le Développement Humain - Berlin).

Sous la direction de: Frédéric Bertrand

Traitements statistiques: Sandra Roger et Myriel Curioni, Marie Donius.

Cartographie: Alain Beauregard, Marie-Thérèse Besse, Christine Delahaye, Eugénio Dragoni, Bernadette Eychenne, Daniel Geraudie, Julien Gicquel et Claude Luciani.

Dessin: Yé Zhao

Recherche documentaire: Maud Charasson, Muriel Rouzé et Sérída Zaïd.

Maquette: Apur

Photos: Apur sauf mention contraire

Cimetière communal de Villetaneuse

Les 11 900 habitants de Villetaneuse disposent d'un cimetière communal et d'un cimetière intercommunal (Les Joncherolles).

La commune de Villetaneuse est située dans la zone dense. Elle présente une densité humaine de 176,5 personnes/hectare, inférieure à la moyenne des trois départements de petite couronne (224,3), en raison à la fois d'une densité d'emplois inférieure à la moyenne (23,5 emplois salariés/hectare contre 54,1) et d'une densité d'habitants également inférieure (153,0 habitants/hectare contre 170,2).

La structure par âge de la population de Villetaneuse révèle une population particulièrement jeune puisque plus d'un tiers de la population (34 %) a moins de 20 ans, tandis que les 60 ans ou plus sont faiblement représentés (12 %). Villetaneuse accueille donc à la fois plus de jeunes et moins de personnes âgées que la moyenne de Seine-Saint-Denis (29 % de moins de 20 ans et 14,5 % de 60 ans ou plus).

Cependant en 2006, la part des 60 ans et plus est en forte hausse à Villetaneuse par rapport à 1999 (+2,0 point, contre +0,7 point en Ile-de-France), car la population communale est plutôt de type familial, à tendance vieillissante.

L'observation de l'activité du cimetière depuis 2003 montre que les décès et les inhumations n'ont pas été supérieurs en 2003 (épisode de canicule exceptionnelle). Le nombre annuel de décès de résidents semble stable variant de 40 en 2004 à 56 en 2007. Il en est de même pour les inhumations qui varient de 3 en 2006 à 12 en 2005. La part des résidents inhumés dans ce cimetière est faible puisqu'elle varie selon les années de 6 % à 25 %.

Ce cimetière compte 519 emplacements, répartis sur une surface de 0,6 ha.

Les pratiques d'inhumation observées entre 2003 et 2008 montrent que les cercueils représentent la totalité des inhumations. Les cercueils sont inhumés pour 19 % d'entre eux en caveaux et pour 81 % en pleine terre. Notons que ces résultats portent sur de très petits effectifs, ce qui relativise fortement ces pourcentages.

Aucun renseignement n'a été communiqué sur la création et les extensions, s'il y en a eu, du cimetière de Villetaneuse.

La commune est adhérente au Syndicat du cimetière intercommunal des Joncherolles.

Le cimetière communal est géré par le service de l'État Civil et dans le cadre d'une délégation de service publique (non précisée).





LE CIMETIÈRE DANS SON ENVIRONNEMENT

Ce cimetière se trouve au centre géographique de la commune de Ville-taneuse (Seine-Saint-Denis), mais excentré du centre-ville animé. Il est à proximité d'équipements publics, de logements, d'un secteur d'activité et d'une emprise actuellement en chantier. Au sud de la forêt régionale de la Butte Pinson, bordant la voie ferrée, une usine, l'université Paris 13 et un équipement sportif composent l'environnement immédiat de la nécropole. Le cimetière intercommunal des Joncherolles est proche également.



Le cimetière couvre une faible part d'un îlot occupé par un équipement sportif en plein air (tennis), un grand ensemble et un espace planté qui semble en friche. L'environnement perçu de l'intérieur est donc très contrasté, dominé par les arbres sur toute la limite nord et presque entièrement bâtis au sud.



Ses deux accès sont sur la même façade est, avenue de la Division-Leclerc et en nombre suffisant pour un cimetière d'un demi hectare. Deux simples grilles laissent passer la vue vers le cimetière et vers la ville. La qualité du paysage urbain est toutefois altérée par un panneau d'information, qui aurait pu être intégré au mur et surtout un grand panneau publicitaire signalant un centre commercial proche.

L'enceinte de ce cimetière est assez uniforme puisque, hormis le faible linéaire de palissade béton sur la section nord-est, elle se compose d'un important linéaire de mur en briques, rythmé de piles et couvert d'un couronnement en béton. Ce mur d'une belle couleur ocre et bordeaux, a la qualité de ne pas être trop haut (1,50 m environ). La limite nord, mi-toyenne avec l'équipement sportif, a été rehaussée par un simple grillage sur lequel quelques plantes grimpantes se développent. Cette surélévation discrète, mais sans qualité particulière, évite sans doute les conflits d'usages qui peuvent exister entre les deux emprises. Le mur sur l'avenue du général Leclerc a fait l'objet d'une rénovation qui a conservé la hauteur mais aussi les matériaux et la polychromie générale. Seul un travail plus sophistiqué de calpinage le distingue des autres linéaires. Un faible linéaire du mur sud, en retour du mur d'entrée, a été reconstruit en palissade béton très ordinaire.





ORGANISATION ET AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL DU CIMETIÈRE

L'emprise régulière de ce cimetière a la forme d'un rectangle très allongé orienté d'est en ouest et distribué par une trame orthogonale. Depuis l'entrée, la première impression est celle d'un paysage très minéral uniquement marqué de quelques conifères plantés sur des concessions. L'allée principale sud, qui traverse le site sur toute sa longueur, accentue cet effet. Deux autres allées parallèles, distribuant la première moitié du cimetière, offrent un paysage moins austère. À la différence de la grande allée, entièrement couverte de bitume, elles sont comme les allées perpendiculaires, revêtues de graviers.



Dans la seconde moitié du site, une très belle voie pavée double l'allée principale à laquelle elle est rattachée au centre et à l'extrémité ouest. Ce changement dans la distribution générale pourrait correspondre à une extension de la première emprise et la volonté de trouver une meilleure économie dans la desserte et l'occupation du site (réserver plus de place aux sépultures et unifier les dimensions des divisions).



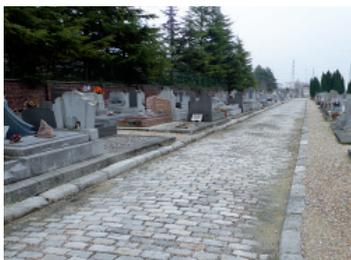
Au cœur du cimetière, plusieurs rangées de tombes sont dominées par une belle végétation tapissante, riche en variétés, et des conifères plantés sur les concessions. La géométrie des allées se perd et la dominante minérale disparaît à l'abri de ce lieu de dimension modeste mais à la qualité et à la puissance évocatrice tout à fait remarquable.



La nature des sols contribue très fortement à la beauté et à la poésie du lieu. Exception faite de la grande allée couverte de bitume, l'allée principale pavée et le reste des voies de desserte, couvertes de graviers, évoquent un autre temps et l'échelle intime d'un cimetière de village. Le pas du visiteur est rythmé par le son des graviers, alors que la voie pavée confère une certaine noblesse au paysage. L'intérêt de ces matériaux est aussi qu'ils réduisent potentiellement les surfaces imperméables.

Aucune gestion durable particulière n'a été indiquée lors de l'enquête.

Le site est soumis à des contraintes d'inondations. Des affaissements de sépultures sont visibles en plusieurs endroits.



Enfin, une des richesses de ce cimetière est qu'il est pratiqué comme espace de promenade et non seulement de recueillement.





OFFRE D'ÉQUIPEMENTS ET SÉPULTURES

En moyenne, les cimetières étudiés disposent de 3 à 4 équipements différents sur les 12 proposés. Le cimetière de Villetaneuse n'en propose que deux : le carré militaire et le carré des anges. Ce dernier est plein.

Il n'existe pas de jardin du souvenir, ce qui sera obligatoire d'ici au 1^{er} janvier 2013, ni d'ossuaire. Il n'y a pas de travaux prévus à ce jour.

Néanmoins, la commune est membre du Syndicat intercommunal des Joncherolles qui offre un large choix d'équipements susceptible de compenser les manques du cimetière communal.

Le cimetière offre peu de services aux visiteurs (points d'eau, bancs, poubelles) et n'est accessible ni aux voitures particulières ni aux deux roues. Cette situation peut s'expliquer par sa faible dimension.

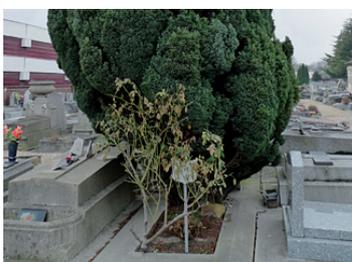


Pavillon d'entrée

Ce cimetière ne dispose pas de pavillon d'entrée. Mais de petits locaux de services existent près des entrées le long du mur nord.

Carré militaires

L'emplacement principal est proche de l'entrée. Il regroupe deux rangées de cinq tombes (socles et stèles blanches) qui flanquent l'obélisque dédié aux victimes de la guerre qui ponctue une des allées principales. Un autre groupe de trois tombes, également blanches, borde le mur sud, près d'un banc mais aussi d'un espace réservé aux poubelles, à peine dissimulées par des murets en béton.



Carré des anges

Il est implanté dans la deuxième partie du site, entre l'allée pavée et le mur nord. Plusieurs tombes, parfois de qualité, sont en état manifeste d'abandon.



Divisions et concessions

Le cimetière a été signalé comme étant saturé. La commune dispose d'aires d'inhumation dans le cimetière intercommunal des Joncherolles implanté pour partie sur son territoire. Il faut toutefois noter que plusieurs concessions sont en état manifeste d'abandon et que certaines rangées ont déjà été reprises et laissées sans concession. Ces emplacements ont dans certains cas été partiellement plantés (espèces tapissantes) et les monuments et semelles retirées, ce qui redonne un peu d'espace à un site globalement saturé.

Le cimetière dispose de concessions perpétuelles mais ne prévoit pas d'en créer de nouvelles comme dans 86 % des cimetières enquêtés et veut les supprimer. Des concessions centenaires existent encore. L'offre actuelle est essentiellement composée de concessions centenaires, trentenaires et décennales. Ces trois dernières durées seront maintenues.



Enfin, le cimetière n'offre pas la possibilité d'inhumations en terrain commun (comme 46 % des cimetières).

L'activité de ce cimetière dépend uniquement de la reprise des concessions. En cas de risque, il ne dispose pas d'emprise foncière spécifique. Le cimetière intercommunal des Joncherolles pallie ce manque de terrains.

Comme pour 65 % des cimetières enquêtés les restes exhumés ne sont pas incinérés.

Tout comme 88 % des cimetières enquêtés, les tarifs sont actualisés chaque année mais la revente de concessions avec monuments anciens n'est pas pratiquée, tout comme 93 % des cimetières.

Le cimetière ne dispose pas de carré confessionnel comme dans la majorité des cas où seulement 1/3 ont un carré israélite et 1/4 un carré musulman. Mais la population qui désire se faire enterrer dans les carrés confessionnels peut le faire aux Joncherolles.



ENJEUX

Selon les résultats de l'enquête, aucune rénovation n'est prévue.

La création d'un jardin du souvenir devra être effective d'ici au 1^{er} janvier 2013. Cela pourrait être l'occasion de réaliser un projet respectant les qualités du lieu et renforçant la part de la végétation.

Une stratégie de plantation devrait être coordonnée avec la reprise de sépulture pour atténuer le caractère trop minéral du site mais surtout accompagner l'allée principale revêtue de bitume et masquer ou atténuer la forte présence de l'environnement bâti proche existant et à venir (particulièrement au sud et à l'ouest du site).

L'allée principale en pavée, mais aussi les voies de desserte gravillonnées devraient être conservées.

De même, devrait être préservé et entretenu, le groupe de tombes très planté qui existe au centre du cimetière. Cet ensemble pourrait d'ailleurs servir de modèle pour d'éventuelles transformations dans le reste du site.



Contexte général

SUPERFICIE

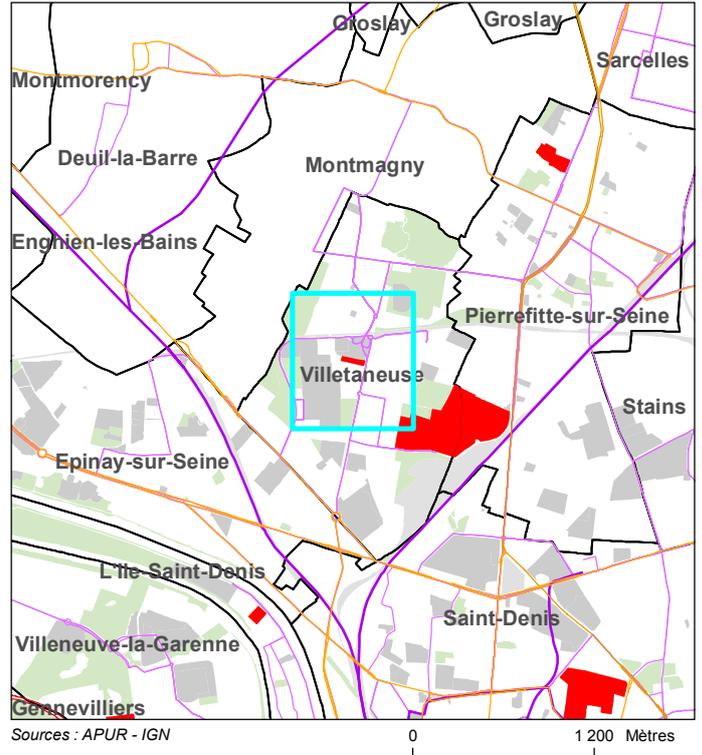
Totale du cimetière (ha)	0,56
Territoire communal (ha)	230,64
Part de la superficie communale occupée par le cimetière en %	0,24

DATES: Création: Extension(s):

TRANSPORTS EN COMMUN - ACCESSIBILITE

Aire de desserte de 600m

RER/ Transilien	
Métro/ Tram	
Bus	168, 156, 354, 256



ACCES

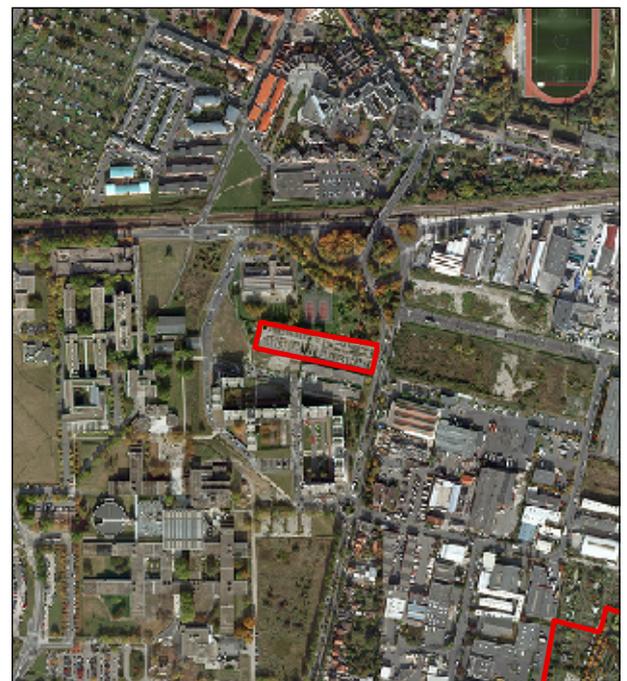
Gardiens 0	Entrées 1				
	Principale	Secondaire	Service	Exceptionnelle	Condamnée
	Av Division Leclerc				

HORAIRES

	Ouvertures		Fermetures	
	Samedi	Dimanche	Samedi	Dimanche
ETE				
HIVER				
Exceptionnel HIVER				

GESTIONNAIRES

Services municipaux intervenants dans la gestion	
	Détails
● Oui ○ Non NSP	
Espaces verts/ Environnement	○
Etat civil	●
Voirie	○
Affaires générales	○
Délégation de service public	●
Autre (préciser)	●

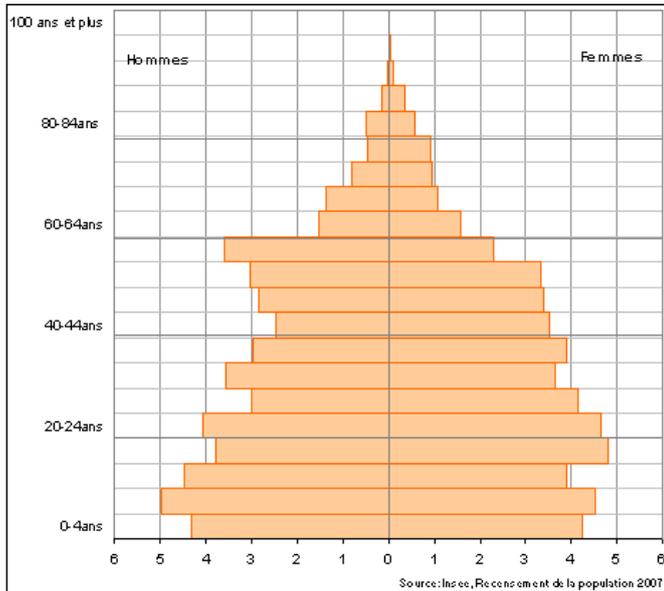




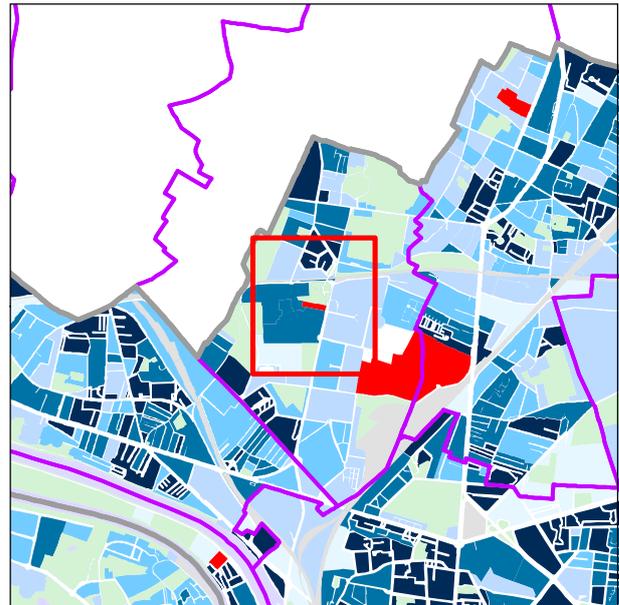
Gestion prévisionnelle

NOMBRE D'HABITANTS (Recensement de la Population 2006): 11 887

PYRAMIDE DES AGES



Densité cumulée de population et d'emplois salariés 1999 et 2004

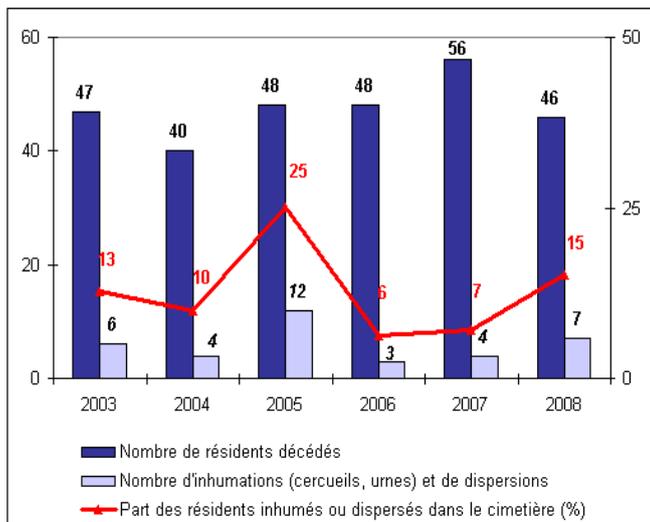


Sources:
Ilots et équipements APUR
Recensement de la population 1999 (INSEE)
CLAP 2004

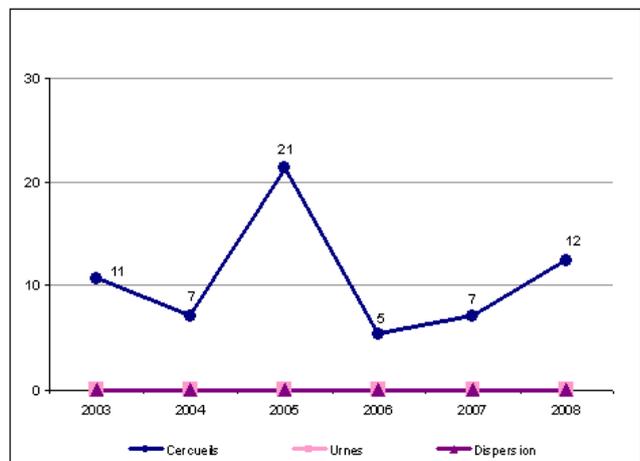
0 630 Mètres

ACTIVITE DU CIMETIERE

Nombre d'inhumations et de dispersions de cendres dans le cimetière rapporté au nombre de décès domiciliés sur le territoire communal



Densité de l'activité du cimetière: Nombre d'inhumations de cercueils à l'hectare



OFFRE FUNERAIRE

	Columbarium	Cavurnes	Jardin du souvenir	Enfeu	Ossuaire	Carré militaire	Carré des anges	Dons du corps	Espace de cérémonie	Salle de cérémonie	Crématorium
Nombre d'équipements dans le cimetière	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0
Nombre d'emplacements						10	100				
dont occupés par des urnes cinéraires											
Taux d'occupation (%)											
Année de création											
Gratuité						●	●				

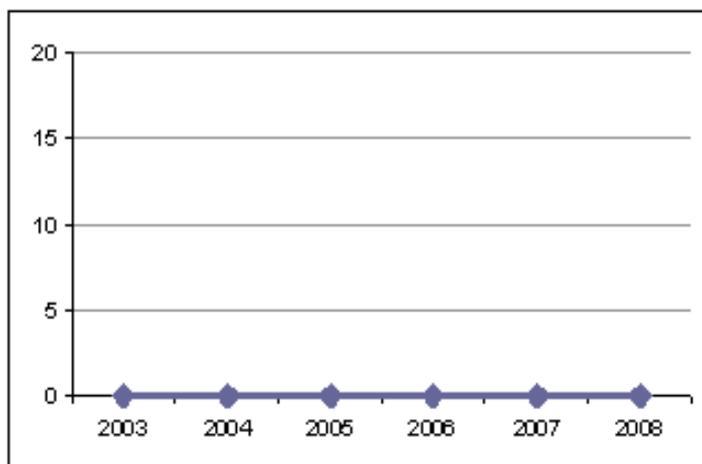


Gestion prévisionnelle

SUPERFICIE DU CIMETIERE ET DENSITE DES CONCESSIONS

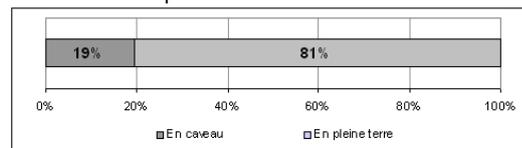
	Communal	Moyenne des 28 cimetières
Superficie (en ha)	0,56	4,20
Densité	924	1771,10

EVOLUTION DU NOMBRE DES REPRISES ENTRE 2003 ET 2008

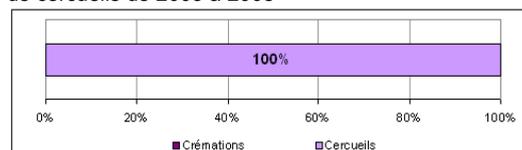


PRATIQUES D'INHUMATION ET DE DISPERSION ENTRE 2003 ET 2008

Part respective d'inhumations de cercueils en caveau et en pleine terre de 2003 à 2008



Part respective de crémations et la part de cercueils de 2003 à 2008

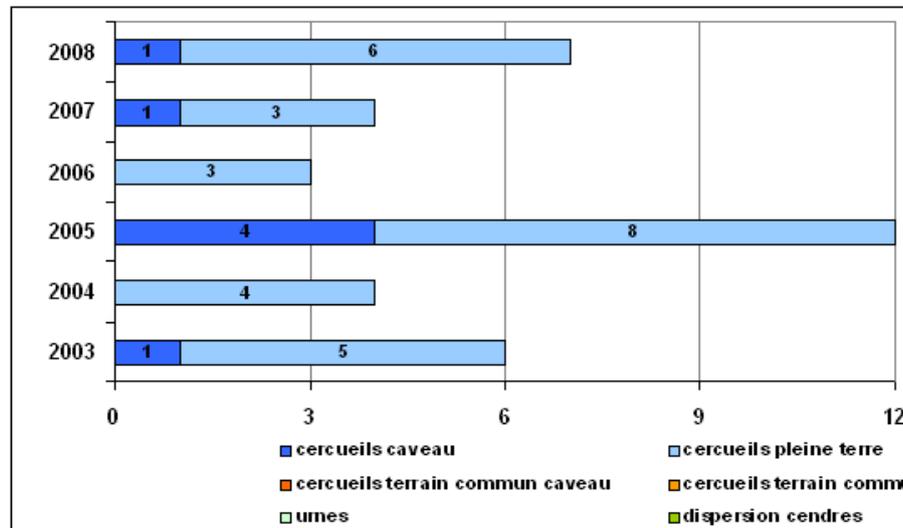


Part respective d'inhumations d'urnes et la part de dispersions de cendres de 2003 à 2008

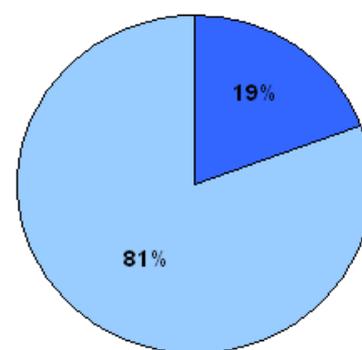


EFFECTIFS D'INHUMATIONS ET DE DISPERSIONS

Nombre et typologie de 2003 à 2008



Répartition (moyenne 2003-2008)



DUREE DES SEPULTURES

	inhumation en terrain commun	concessions					Total emplacements
		10 ans	30 ans	50 ans	perpétuelles	Autres	
existence	○	●	●	○	●	100 ans	
nombre d'emplacements		304	131		64	20	519
dont disponibles							0
création(s)		○	○	○	○		
suppression(s)		○	○	○	●		

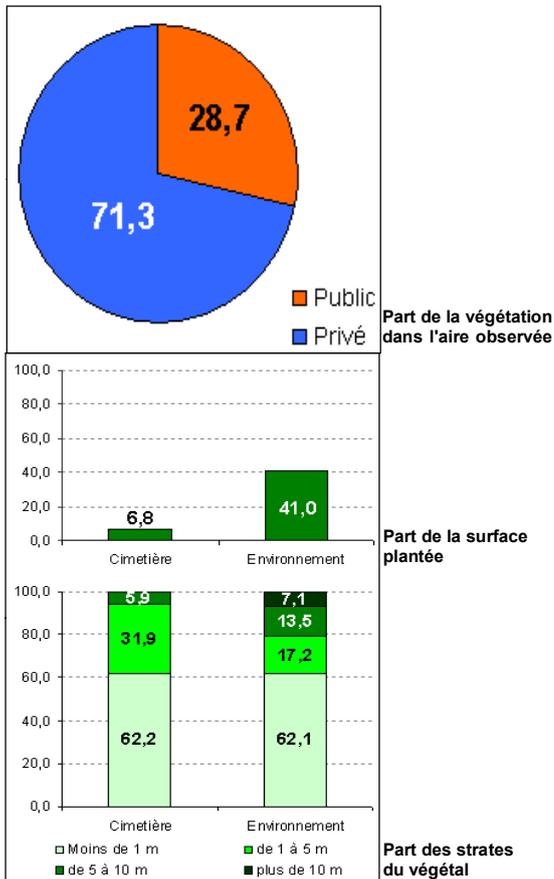


Environnement

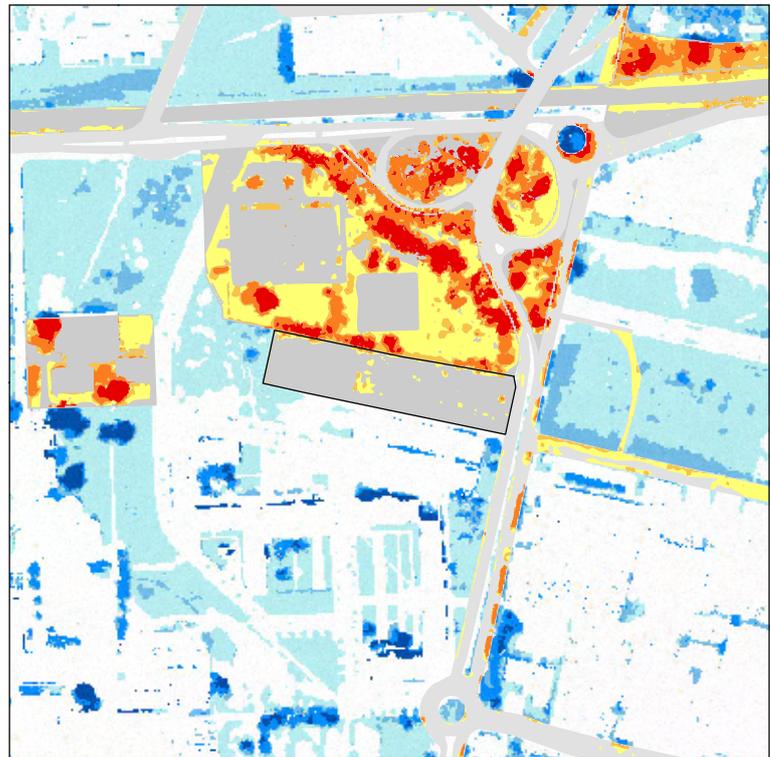
PART DU VEGETAL

	cimetière	environnement	aire observée
surface totale en (ha)	0.56	25.02	25.59
surface du végétal en (ha)	0.04	10.26	10.30

STRATES VEGETALES



HAUTEURS DE LA VEGETATION PUBLIC / PRIVE



Sources : APUR, Photo infrarouge MNE - MNT - 2008 - (c) : InterAtlas

0 75 Mètres

PLANTATIONS

	Nombre existant	Surface existante (m2)	Nombre programmé	Surface programmée (m2)
Arbres (nbre)	10		0	
Arbustes (m2)				0
Pelouses (m2)				0
Fleurs (m2)				0

CONTRAINTES GEOLOGIQUES

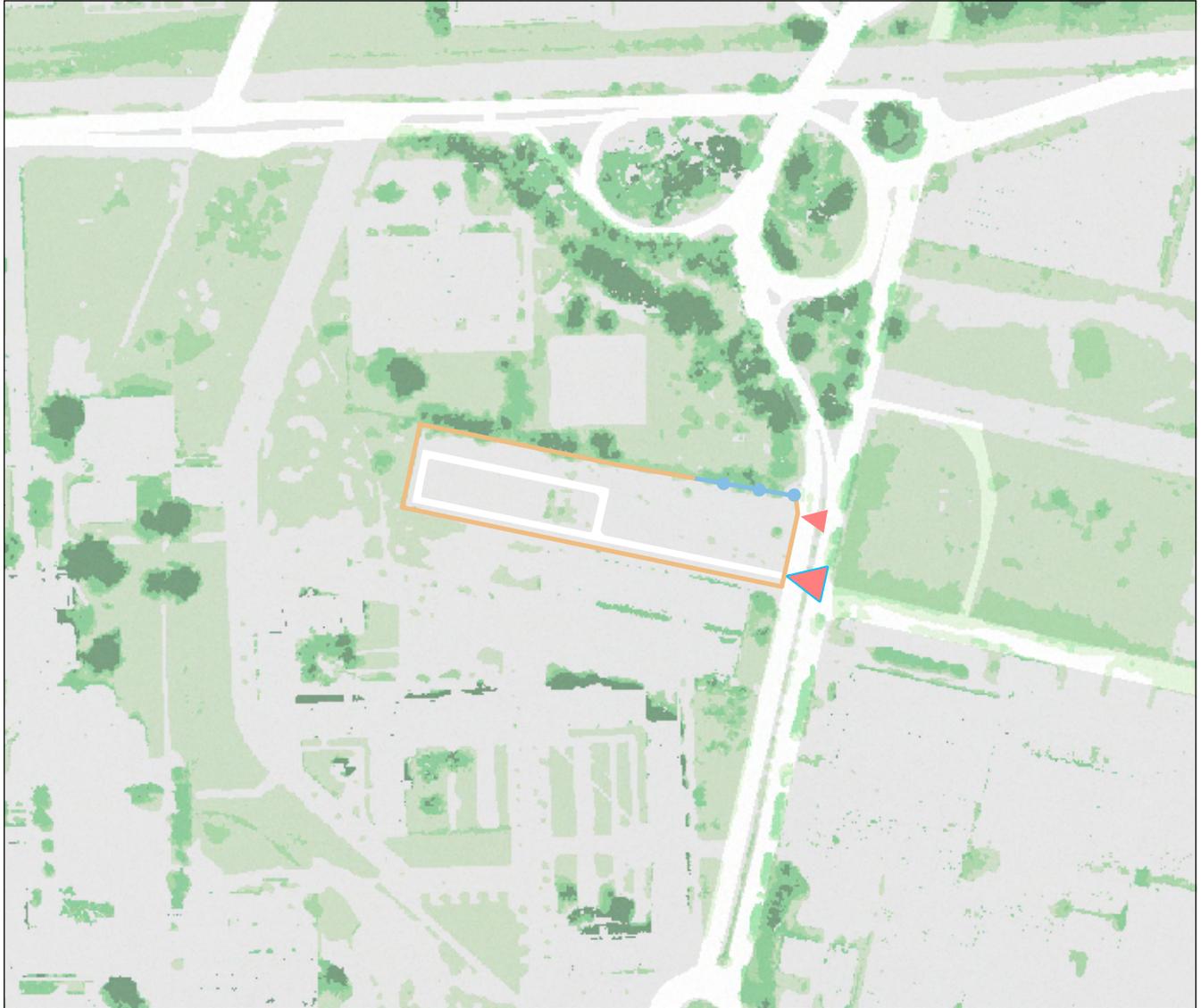
		si oui de quelle nature?
eaux	●	source
carrières	●	
roches	○	
sols pollués	○	

GESTION DURABLE DU CIMETIERE

		Prestations			
		service municipal	externalisation	nature	coût annuel
récupération des eaux pluviales	○				
réduction des surfaces imperméabilisées	○				
traitement des déchets végétaux	○				
traitement des autres déchets recyclables	○				
traitement des autres déchets non recyclables	○				
réglementation sur l'usage des produits phytosanitaires	○				
autre	○				

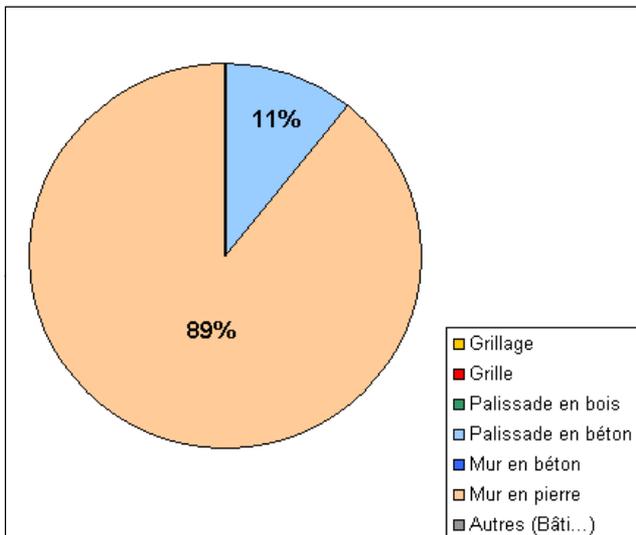


CLÔTURES ET ACCÈS



Sources : APUR, Photo infrarouge - MNE - MNT - 2008 - (c) : InterAtlas

0 25 Mètres



Types de clôtures :

- grillage
- grille
- mur en béton
- mur en pierre
- palissade en béton
- palissade en bois
- mur en béton avec vue
- palissade en béton avec vue

Hauteurs de la végétation :

- En mètres :
- moins de 1
 - de 1 à 5
 - de 5 à 10
 - plus de 10

emprise des bâtiments dans le cimetière

Types d'accès :

- accès véhicule service
- accès véhicule public
- accès piéton service
- accès piéton public (principal et secondaire)
- accès condamné



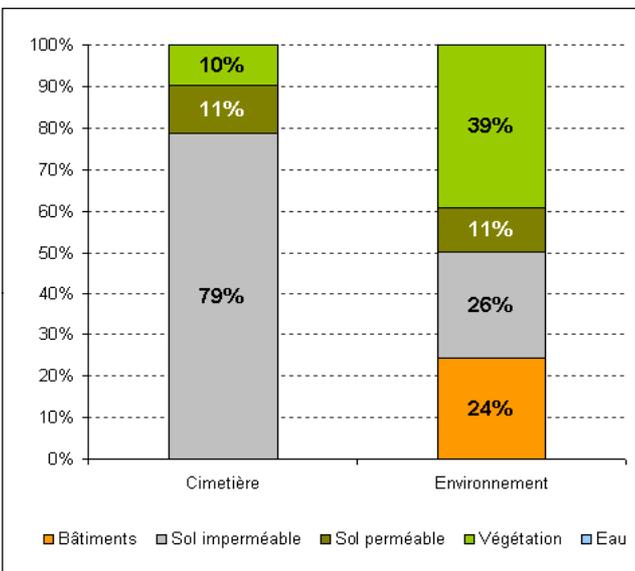
Environnement

NATURE DU SOL



Sources : APUR, Photo infrarouge MNE - MNT - 2008 - (c) : InterAtlas

0 40 Mètres



Aire observée

- bâtiment
- sol imperméable
- sol perméable
- végétation
- eau
- courbes de niveau

Fonctions dominantes des bâtiments :

- logement pavillonnaire
- logement immeuble bas
- logement grands ensembles
- bâtiment divers (local technique...)
- bâtiment commercial
- équipement public
- hôtel
- activité industrielle, usine

Cimetière

Types de nature du sol :

- eau
- asphalte, enrobé, béton
- dalle, pavé
- division imperméable
- sable, gravier, stabilisé
- nouvelle plantation
- pelouse
- végétation basse, couvre-sol
- végétation arbustive



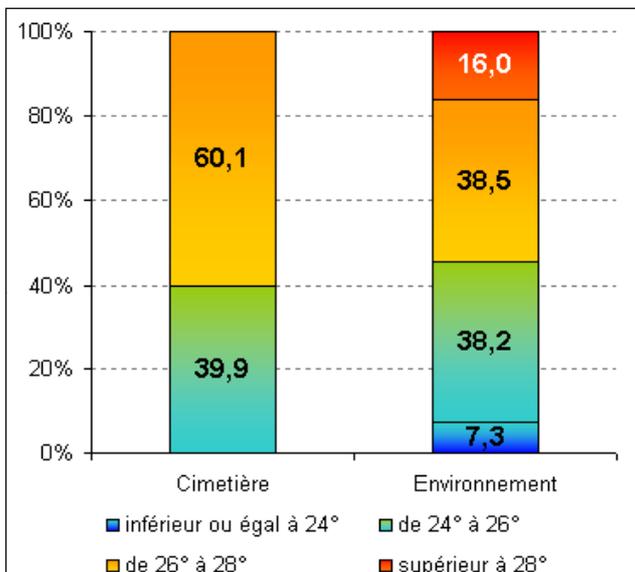
Environnement

TEMPERATURES DANS LES CIMETIERES ET LEUR ENVIRONNEMENT

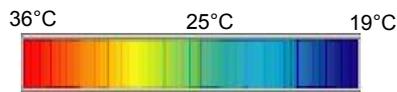


Sources : APUR, thermographie LANDSAT - août 2000, photo aérienne 2008 (c) InterAtlas

0 10 Mètres
└─┘



Températures :



REPARTITION DES TEMPERATURES

	Minimum	Maximum	Moyenne
Cimetière			26.70
Environnement	23.50	30.70	26.51



Patrimoine

DESCRIPTION

Les structures du cimetière

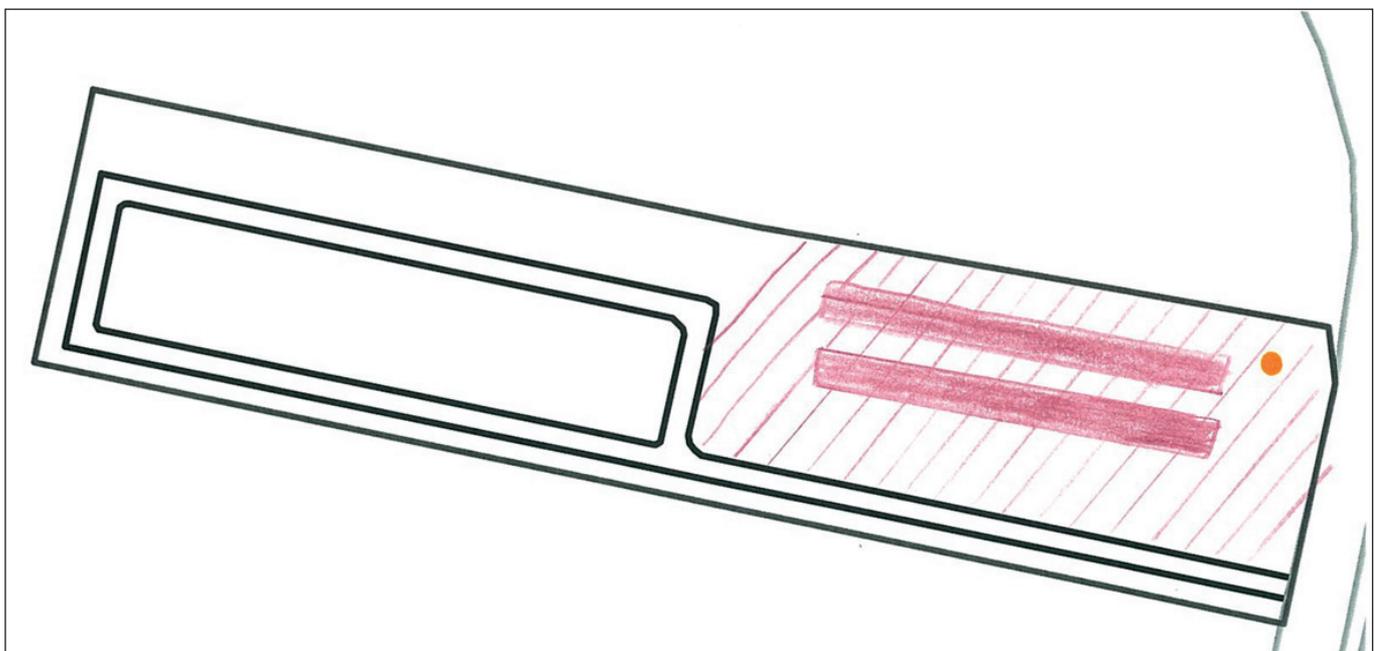
Les bâtiments sont quasiment absents, seul le mur est, où se trouvent les entrées, présente un léger intérêt par sa structure singulière en brique et les plaques en céramique le décorant.

Distribution

Distribués d'une façon homogène le long des allées longitudinale traversant le cimetière, les monuments anciens à valeur patrimoniale, se situent au centre est de l'espace funéraire. Les tombeaux contemporains, presque tous sans valeur patrimoniale se concentrent dans la moitié ouest.

Monuments collectifs

Le monument aux morts de la guerre, un simple obélisque en marbre poli sur piédestal, présente, au-delà de sa valeur historique, une très faible valeur patrimoniale.





Patrimoine

Ancien ●●

Le cimetière présente une faible quantité de monuments anciens qui sont en général standardisés dans leurs formes et homogènes dans les matériaux.



Ancien exceptionnel

Contemporain ●

Les tombeaux contemporains occupent les 3/5 de l'espace funéraire. Au-delà de quelques exemples de « l'art industriel » des années 1940-1970, aucun monument ne s'illustre par son originalité. La seule exception semble être la stèle avec un bas-relief représentant une pleureuse de la famille Lemaire et signé R. La-mourdedieu.



Contemporain exceptionnel



Patrimoine

Monuments privés

Les monuments anciens reflètent les typologies les plus classiques du XIX^e et du début du XX^e siècles : hautes dalles – à double pan ou ornées d'une croix en relief – et coffres hauts, sur des soubassements de hauteurs différentes et en avant d'une stèle. Cette dernière, au-delà du simple édicule, de forme ogivale ou complexe, est souvent constituée d'une croix sur une base. Plusieurs monuments se différencient par la présence d'une clôture à grille ou à pilastres et chaîne. Toujours en métal quelques superstructures porte couronne, des croix et des palmes sont encore conservées. Les éléments en grès et en céramique sont peu fréquents et leur valeur patrimoniale est très basse. Il en est de même pour les photos sur émail. La seule chapelle présente est celle d'Hippolyte Daunard, ancien maire. D'inspiration classique, son fronton est décoré d'un sablier ailé, symbole du temps qui passe et de la finitude humaine. La porte en métal présente un certain intérêt.

ÉTAT DE CONSERVATION

Si la plupart des monuments sont assez bien conservés, en particulier les coffres hauts, une partie est dans un mauvais état : stèles tombées, monuments enfoncés ou avec des parties cassées. Quelques tombeaux sont même complètement en ruines. Seule la chapelle est en bon état de conservation, mais l'intérieur est devenu une sorte de dépotoir. Plusieurs tombeaux de la production sérielle en granito des années 1940-1970 sont très détériorés, jusqu'à présenter pour certains des fissures et des trous. Les éléments du mobilier, lorsqu'ils sont présents, sont dans un assez bon état de conservation, sauf les clôtures en métal, souvent mal préservées et déplacées.



Patrimoine

Typologie	État de conservation				
	Très bon	Bon	Moyen	Mauvais état	Très mauvais état
Chapelles et édicules		●			
Coffres hauts et sarcophages			● ● ●		
Dalles et stèles				● ● ●	
Obélisques et colonnes monumentales					
Monuments complexes					

Éléments du monument et arts appliqués	État de conservation				
	Très bon	Bon	Moyen	Mauvais état	Très mauvais état
Groupes sculptés et statues en pierre, métal ou terre cuite					
Torses et bustes en pierre, métal ou terre cuite					
Reliefs, protomés, portraits en pierre, métal ou terre cuite		●			
Supports verticaux et clôtures en métal				● ●	
Plaques et autres éléments en métal			●		
Fleurs et couronnes en céramique			● ●		
Éléments décoratifs en terre cuite, biscuit et grès			●		
Vases et florifères en métal, verre, céramique			●		
Vitraux					
Photos			●		

Exemples

● peu intéressants

● intéressants

● très remarquables

Présence du patrimoine

● très bas

● ● bas

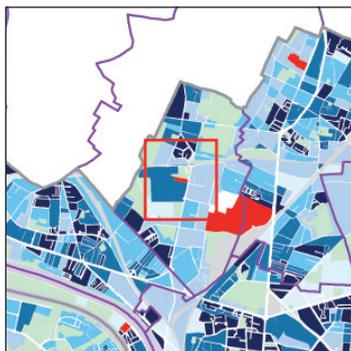
● ● ● moyen

● ● ● ● élevé

● ● ● ● ● très élevé



Légendes

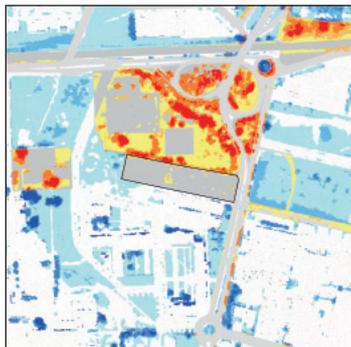


**Densité cumulée de population
 et d'emplois salariés 1999 et 2004**

Personnes/hectare

- moins de 10
- de 10 à 50
- de 50 à 100
- de 100 à 200
- plus de 200

- îlot de voirie planté, talus
- réseau ferroviaire



Les hauteurs de la végétation public/privé

Hauteur de la végétation dans les voies publiques, les infrastructures de transport, les terrains de sport, les cimetières, les jardins publics, les espaces de loisirs de plein air :

- moins de 1 m
- de 1 à 5 m
- de 5 à 10 m
- plus de 10 m

Hauteur de la végétation hors des voies publiques, des infrastructures de transport, des terrains de sport, des cimetières, des jardins publics, des espaces de loisirs de plein air :

- moins de 1 m
- de 1 à 5 m
- de 5 à 10 m
- plus de 10 m

- emprises d'équipements
- voies

